



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

13 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue le 13 décembre 2023, à la mairie sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Antonin Valiquette, maire
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Hugues Lafrance, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présentes :

Mme Danielle Chevrette, directrice générale par intérim
Mme Alexandra Vigneau, greffière

Quelque quinze personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 40 par le maire, Antonin Valiquette.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

R2312-1155

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Benoit Arseneau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Rapport des comités



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

13 décembre 2023

5. Approbation de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
 - 7.2 Services administratifs et trésorerie
 - 7.2.1 Dépôt et adoption du budget 2024
 - 7.3 Ressources humaines
 - 7.4 Travaux publics
 - 7.5 Sécurité incendie et de la sécurité publique
 - 7.6 Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
 - 7.7 Loisir, culture et vie communautaire
 - 7.8 Infrastructures et bureau de projets
 - 7.9 Réglementation municipale
8. Affaires diverses
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRÉSORERIE

R2312-1156

Dépôt et adoption du budget 2024

CONSIDÉRANT QUE le maire a procédé à la présentation du budget de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE le taux des divers services municipaux ainsi que le taux de la taxe foncière ont été divulgués pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été déposé au conseil séance tenante pour adoption;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

13 décembre 2023

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Hugues Lafrance,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver les prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité et de la
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine telles qu'elles ont été
déposées.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R2312-1157

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 20 h 42.

Antonin Valiquette, maire

Alexandra Vigneau, greffière